



LA PLAGES URBAINE DE VERDUN

FICHE TECHNIQUE



CARACTÉRISTIQUES

Superficies :

- Le site au complet couvre une superficie approximative de 15 000 m² sur la berge

Aire de baignade :

- 110 mètres de longueur
- 3 727 mètres carrés
- Profondeur maximale : 1,5 mètre

Aires de sable :

La zone de sable est de 1375 m² près de l'aire de baignade +315 m² dans les aires d'activités

Aires d'activités :

- Aire engazonnée : 880 m²
- Aire de sable : 315 m²
- Plaza : 585 m²
- Sentier de circulation : 625 m²

Capacité d'accueil :

- Aire de baignade : 340 personnes
- Aires de baignade et de sable : 1 000 personnes
- Ensemble du site : 1 680 personnes
- Animaux de compagnie interdits sur le site. Animaux d'assistance acceptés lorsqu'en devoir

Qualité de l'eau

- Programme d'échantillonnage d'eau et de suivi de la qualité de l'eau mis en place
- Fermetures de la plage lors d'épisodes de débordements confirmés par un mécanisme d'avis provenant de la Direction des eaux usées et d'épuration des eaux
- Fermetures préventives liées à la qualité de l'eau lors d'épisodes de pluie dépassant 5mm en moins de 3 heures
- Durée de la fermeture variable en fonction des quantités des eaux de débordement et réouverture de la plage après confirmation du retour aux conditions propices à la baignade

DESCRIPTIF

- Digue afin de limiter le courant
- Plage de sable
 - aire de baignade en sable ceinturée d'un enrochement pour maintenir le sable en place
 - aire de détente en sable
- Paliers donnant accès aux différentes vocations du site :
 - ludique avec toboggans et hamacs
 - sentier en pente adapté et rampe de mise à l'eau pour accessibilité universelle
 - paliers engazonnés avec enrochement
- Aires renaturalisées
- Zones prévues pour création d'habitats des poissons (en compensation aux travaux)
- Embarcations interdites dans la zone de baignade, à l'exception de celles utilisées pour les opérations de sauvetage.

BUDGET :

7 M \$

- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) (à parts égales) : 4,4 M \$
- Arrondissement de Verdun : 1,6 M \$
- Ville de Montréal : 1 M \$

À PROXIMITÉ :

Installations récréatives

- Piscine du parc Arthur-Therrien
- Terrain de basketball
- Parc de planches à roulettes
- Modules de jeux
- Terrains de tennis
- Terrains de soccer et de baseball

Commerces et restaurants

- Rue Wellington, rue de l'Église, boulevard LaSalle

Accès

- Station de métro de l'Église
- Piste cyclable des berges – Route verte
- Stationnements municipaux dans le secteur :
 - Stationnement Ethel, rue Wellington
 - Stationnement de la 2^e avenue, à l'angle du boulevard LaSalle
 - Stationnement du chalet du parc Arthur-Therrien
 - Stationnement sur la rue Hickson

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT:

- Appel d'offre pour la réalisation des travaux en février 2017
 - Rejet des soumissions
- Révision du projet afin de réduire les coûts
- Nouveaux appels d'offre pour les travaux :
 - Aménagement de l'aire de baignade
 - Aménagement de la plage – partie riveraine
- Octroi des contrats – juin 2017
- Travaux réalisés par phases
- Travaux d'aménagement dans le littoral - digue et aire de baignade – période restreinte (entre le 15 août et le 31 mars)
- Digue réalisée en mars 2018
- Aire de baignade : novembre 2018 à janvier 2019
- Été 2017 à automne 2018 :
 - Travaux d'aménagement de la partie terrestre
 - ◆ nivellement, aménagement paysager, bétonnage des paliers, abattages, plantations, mobilier urbain
- Printemps 2019
 - Travaux d'aménagement dans la bande riveraine : plantations, bétonnage des escaliers et accès dans la bande riveraine, aire de sable dans la rive, rampe d'accessibilité universelle, installation des cabines de plage, du local et de la chaise des sauveteurs.
 - Travaux de renaturalisation
- Aménagement des sites d'habitat du poisson à venir en amont et en aval du projet en 2019-2020

OUVERTURE :

- Inauguration : 20 juin 2019
- Ouverture au public : du 22 juin au 2 septembre 2019 inclusivement, 7 jours sur 7, de 10 h à 19 h
- Numéro de téléphone 514 280-0789 : indique quotidiennement si la page est ouverte ou fermée
- En cas de canicule (plus de 3 journées à plus de 35 degrés) durant 3 jours ou plus, prolongation de heures jusqu'à 19 h 30

